



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat  
Bureau DEC2

## Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur -CAFIPEMF

**SESSION 2023**

### **Textes réglementaires**

- Décret 85-88 du 22/01/1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Circulaire n°2015-109 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur/NOR / MENH2104772A

### **Ouverture du registre des inscriptions :**

**du 12 mai 2022 au 12 juin à minuit  
(cachet de la poste faisant foi)**

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site [www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr) rubrique recrutements / examens et concours personnels enseignants- certifications-  
Il est à retourner, dûment complété, par voie postale en recommandé simple

au plus tard  
**le 12 juin 2022 à minuit (cachet de la poste faisant foi)**

au :

**Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2 - 13 Rue François Chénieux - 87031 LIMOGES CEDEX**

### **Calendrier prévisionnel des épreuves**

Epreuve n°1 : début mars 2023  
Epreuve n°2 : fin mars 2023

### **Informations complémentaires**

[dec2@ac-limoges.fr](mailto:dec2@ac-limoges.fr)